

Orientations prioritaires de Développement professionnel continu visant plusieurs professions / spécialités

Sages femmes

Fiche de cadrage n°245

1 Intitulé de l'orientation

245. Prise en charge des urgences néonatales à la naissance

2 Contexte, enjeux et objectifs de transformation des pratiques

6 à 10 % des nouveau-nés nécessitent une réanimation à la naissance. La sage-femme peut se retrouver en première ligne pour débiter les gestes dans l'attente du médecin (pédiatre, SMUR pédiatrique ou anesthésiste-réanimateur). Améliorer la sécurité des enfants nécessite d'accentuer la formation pratique des sages-femmes en prise en charge des urgences vitales néonatales.

3 Périmètre de l'orientation

Thématiques concernées par la présente orientation :

- Évaluation précoce des risques et anticipation de l'organisation matérielle et des ressources médicales ;
- Évaluation de la gravité et de l'urgence de la situation : signes nécessitant une intervention immédiate et algorithmes décisionnels ;
- Premiers soins dans l'attente du pédiatre (aspiration, ventilation, intubation, massage cardiaque) en fonction de la situation Clinique ;
- Collaboration et poursuite de la réanimation avec le médecin selon les recommandations de bonnes pratiques (ILCOR 2015) ;
- Transmission aux médecins des données médicales et des gestes de réanimation effectués pour assurer la continuité de la prise en charge.

Attendus pédagogiques :

L'action devra :

- comporter une évaluation des connaissances et un rappel théorique,
- être construite sur la base de situation clinique réelle,
- comporter des séquences de simulation en présentiel ou réalité virtuelle,
- être de type EPP ou gestion des risques (GDR).

Modes d'exercice :

- Libéral si exercice en établissement de santé
- Salariés en centres de santé conventionnés
- Autre salariés
- Salariés des établissements de santé